

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 41

Artikel: L'almanach du Conteum vaudois
Autor: H.Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

B
1344

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité: Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A LA VIGNE

DÉPUIS lundi, chez nous, tout le monde, enfin, tous les vignerons, bien entendu, sont dans les vignes.

Tristes vendanges, ici, cette année. Après un été comme celui que nous avons eu, de la pluie, encore de la pluie, toujours de la pluie, et des orages, et de la grêle. A ce déplorable régime, il ne peut rester beaucoup de raisins aux souches. Aussi la cueillette et le pressurage seront vite faits. Tristes vendanges! Il y aura peu, généralement, très peu. Il n'y a pas à craindre que les vendangeuses laissent des grappillons aux ceps. Les « brantards » seront volés. Peu de raisins oubliés, peu de deux baissiers.

Quant à la qualité du vin, on assure qu'elle nous compensera de la petite quantité. Espérons-le. Mais il est à présumer que le prix nous obligera à une sage modération. Nous collaborerons ainsi forcément à la lutte contre l'alcoolisme.

Ceux qu'il faut plaindre de tout cœur, ce sont les malheureux vignerons, si durement éprouvés depuis plusieurs automnes. Travailler péniblement et sans relâche l'année durant ; combattre, au prix de coûteux sacrifices, les maladies implacables qui attaquent la vigne, puis, un beau jour, en se levant, le matin, trouver sa vigne hachée par la grêle, ou bien, comme cette année, voir tomber la pluie inexorable, qui empêche le raisin de mûrir, qui le pourrit. Et le temps venu de la vendange, au lieu d'encaver un nectar que se disputeront au prix de l'or les acheteurs, voir les « tines » vides, le pressoir sec, tandis que les tonneaux « sonnent creux ». Quelle amère et décourageante déception. Eh! bien, cette déception, qui ne se renouvelle malheureusement que trop souvent, ne décourage pas le vigneron. Il aime avec amour sa vigne, en dépit du peu de satisfaction qu'elle lui donne. Il reprend le fossoir et se remet courageusement au travail, avec, dans le cœur, l'espérance que les prochaines vendanges le compenseront de ses cruelles déboires.

Cette courageuse persévérance du vigneron est admirable et nous est un précieux exemple, à nous qui nous laissons rebouter par le moindre obstacle, décourager par le moindre insuccès ; à nous qui pour un rien jetons le manche après la cognée. Imitons le vigneron et le vénérons !

Si notre canton est, hélas ! mal partagé cette année, particulièrement la partie orientale, il est d'autres régions où, heureusement, on éprouve une satisfaction qu'explique l'abondance vraiment extraordinaire de la récolte. Ainsi le canton de Genève, par exemple, où les vendanges sont superbes. De longtemps, il n'y eut pareille quantité. Nous en bénéficierons sans doute dans une certaine mesure, mais pourvu qu'il ne nous arrive pas par des chemins détournés et avec de trompeuses dénominations. On aime savoir ce qu'on boit.

J. M.



LO PATOIS

EIN a que sè crayant dza que lo patois l'è moo et que faut comandà lo vesiteau, lo marelh!, lè pareint et lo ministre po l'einterrà. L'a bin dão mau, l'è su, mā n'è pas oncora bas. Dein ti lè casse pas pè Vevâ, iò l'ant fè — quemet assebin dein lo Dzorat — onna sociétâ que lâi diant « Lè z'amis dão patois dé Vevâ ». Clliau monsu, respect por leu ! Pant zu onna tenâllia lâi a quaue dzor et l'ant ein-vouyi à ti lâo meimbros onna carta po lè convoquâ. Lâi avant marqua dessu cosse :

Lè z'amis dão Patois
dé Vevâ. Vevâ, lou 20 dé sept. 1927.

Monchu,

Prâo sù que vo z'ai cru que voutron comità iré mouâ. Eh bin na ! Iré simplifialement on bocon mafi dû noutra balla Fitâ dé Vagnolans et, ora que l'è rémet, la chondzi vo convoquâ po lou deimeindze vaigt cint d' sti mâ, po alla férè on petit toua pé la Gruyère.

Atzé cein que vo proposé :

Dépâ dé Vevâ à 9 h. 10 dão matin po arreva à Bullou à 10 h. 32. Dépâ dé Bullou à 11 h. 10 po arreva à Broc à 11 h. 25. Clliau que voudran férè lou trajet dé Bullou à Broc à pi, lei a onna bouna hâora dé martze à travers dé la balla campagne.

A Broc, apéritifs et dinâ à la mainzon de Vela tzi monchu Sudan.

« Tratés dão lé dé Montsalvan et tzambetta dé caion dão pays. »

Aprî lou dinâ : assembliaie. Discou dé noutron caissier. Po sti iadou noutron caissier no fa onna suprassa ; sa caisse régouardzé d'ardzai et no fa on subside, ma on ne sâ pas dé diérou. L'è bin lou premi coup que cein nô z'arréve.

Vezita dein z'reinveros dé Broc, rétou Pé la mîma tzéraré, Pé lou train que no déciderain.

Lè z'amis d'Ouron, Palajju, Maracon et einveros sé reincontrârant à Tzati St. Deni, ào train de 9 h. 48 dão matin. Tzacon praidré son beliet.

Pô sava po diérou foudrô comandâ lou dinâ vô faut sé vo plillié rétorna lou beliet que dézo signi à noutron caissier po lou vaigté-tra coreint ào plillié tâ.

La corsâ sé faré Pé ti lè tein.

Mé no sarein, mé de recafaïes no farein.

Ao plillié dé vo véré.

Lou Comitâ.

LE LACÉLI ET SON BOURISQUO

QN laceli que va ti lè matins menâ son lacé Pé Lozena, n'a jamâ coûtaîte dé tornâ à l'hotô quand l'a servi sé pratiqués. Quand l'a prâo taboussi avoué lè couisenârres et que l'a bu quaquière demi, décé delé, sé décidé à modâ et ma fâi l'est dza contré la veprâo.

Pliovertâi bin dâi petits tsats que n'âodrâi pas pe foo dîns que dîns et quand l'arrevé à l'hotô, trâvôs sa fenna, que l'est iena de clliâo grossès Mâidelî dè pè la Gouguichebergue qu'est pî qu'on diablio et que n'embrasse pas s'n hommo à la pincette quand le lo revâi, mâ que lâi dit : fié jenaban, ousque ti engo amisé et poire goumin gouchon, et moi dravaïe toutchour gome in to-mestic, grapule que ti es, dien !... et le lâi baillé 'na motchâ, que l'autro n'ousé pas pipâ lo mot et que sè peinsé : fau tâtsi dè reveni pe vito on autre iadzo.

L'autre dzo s'êtai met su lo tâ onco mé què dè coutema et ein s'en allein, s'n'âno que n'êtai pas pressâ non pllie, fasâi dâi pas coumeint dâi revîrepî et l'allâvè tot plian, q'n'a bora arâi sédiu rondeau. Tot d'on coup noutro lacéli repeinsé à sa fenna et à la ratelâie que l'allâvè regâidré. Adon sè met à pequâ son bourisque et à lo poncenâ avoué son bâton dè câodra, ein lâi descent : « Allein, allein, dépatsein-no, tsancro dé taquenâ ; n'est pas tè qu'a mariâ ma tsaravoûta d'almâlenda ! »

Les cuisinières. — Adèle n'aime pas la musique. L'autre jour, comme sa maîtresse, attelée à son piano, jouait sans relâche, elle vint la trouver :

— Si Madame continue à jouer comme cela des valses tout le temps, pour sûr que ma crème va tourner.

L' ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS

LY a quelque deux ans, nous parlions ici d'un vieux almanach de chez nous : le *Messager boîteux de Berne et Vevey*. Nous disions ses origines lointaines, son passé. Si nous parlions aujourd'hui d'un autre almanach, plus proche encore, et qui n'est pas le moins estimé : L'Almanach du *Conteur Vaudois*.

Nous pourrions simplement vous dire que le numéro de l'an de grâce 1928 est tout aussi bien venu que ses prédecesseurs, que ses illustrations en couleurs témoignent d'un goût excellent et que nous retrouvons dans ses pages, pèle-mêle, les noms de Jean des Sapins, de Ad. Villemard, de J.-L. Duplan, Marc-à-Louis, A. Mex, M. Châmot, A. Vautier, et de tous ceux qui font le succès de l'almanach, de même que l'excellent dessinateur Fortuné Bovard.

Mais il y a mieux à dire de ce bon almanach, dont la jolie couverture, signée F. Rouge, s'étale sur nombre de nos tables ou « commodes » vaudoises. Il y a son histoire qui est aussi celle de son père : le *Conteur Vaudois*.

C'est en 1862 que Louis Monnet et Henri Renou fondèrent le *Conteur*. Mais ce dernier devait plus tard, quitter le pays, laissant la place à M. Samuel Cuénoud, qui fut, quelques années après, nommé syndic de Lausanne.

Les occupations de M. Cuénoud l'absorbant par trop, il dut, à son tour, abandonner le comité de direction du *Conteur*. Louis Monnet en assuma seul la responsabilité jusqu'au moment où son état de santé l'obligea à faire appel au concours de M. Victor Favrat, rédacteur à la *Revue*.

De chaudes sympathies et de précieux appuis avaient accueilli les débuts du *Conteur Vaudois*. Il comptait alors nombre de collaborateurs aussi

désintéressés que distingués, parmi lesquels il faut citer MM. L. Favrat, Louis Croisier, Dr Rouge, C.-C. Dénéréaz, Zink, Marc Marguerat, Louis Dufour, El. Durand, Reboul, de Lutry, Blanvallet, de Genève, professeur Bezençon, etc. Et tous ces collaborateurs constituaient, en cet heureux temps, comme un petit cénacle littéraire, dont le « cercle » était le magasin de tabac et cabinet de lecture de feu Louis Monnet, à la rue Haldimand. Vous pensez que les sujets de récits et conversations ne manquaient point et tout cela au grand bénéfice du *Conteur Vaudois*. Car le cercle ne réunissait pas que des collaborateurs du *Conteur*, mais bien aussi des personnages de marque, tels que Louis Vulliemin, l'historien, qui continua l'*Histoire de la Suisse*, de Jean Muller, décédé, et Flocon, exilé politique, membre du gouvernement provisoire de Lamartine, après la révolution de 1848, chassé de son pays par la restauration de l'Empire. Flocon fut enseveli dans l'ancien cimetière de la Pontaise, où se trouve maintenant la place d'Armes. Et d'autres, dont Adam Vulliet, fondateur du journal *La Famille* et qui fut directeur de l'Institut de Courbevoie, près de Paris.

Quelques années après que le *Conteur* eût terminé une campagne qui aboutit à l'érection d'un monument à la mémoire de Juste Olivier — trois monuments, puisqu'il y en a un à la promenade de Derrière-Bourg, un à Eysins, village natal du poète, le troisième à Gryon, où il résida — le *Conteur* donna le jour à son Almanach, en 1903. Depuis la mort de Louis Monnet, en 1901, son fils ainé, Julien Monnet, notre sympathique rédacteur, le remplaça auprès de Louis Favrat. Plusieurs des collaborateurs dont nous avons cité les noms étaient décédés. D'autres noms leur succéderont, peu à peu : Jules Cordey, Octave Chambaz, Pierre d'Antan, Jean des Sapins, Mmes J.-L. Duplan et David Perret, Pierre Ozaire, André Marcel, César Amstein, H. Chapuz, A. Mex, M. Chamot. Quelquefois, trop peu souvent, hélas ! MM. G.-A. Bridel, Maxime Reymond et Robert Monnet.

Ainsi, le *Conteur vaudois* a vaillamment résisté à cette longue guerre, qui fut fatale à nombre de petits journaux. Aujourd'hui, le voici, continuant, sans bruit, son existence modeste, fidèle au programme élaboré par les fondateurs.

L'Almanach ne parut qu'en 1903, 1904 et 1905, cette dernière année grâce à l'intérêt que lui avait témoigné M. Constant Tarin, libraire. Il a revécu dès 1920.

Et voilà l'histoire d'un Almanach, qui nous est sympathique entre tous.

H. Ch.

Indicateur Vaudois. — A minuit, dans un café, entre un ivrogne. Il demande l'*Indicateur* et se met à le feuilleter longuement.

— Que cherchez-vous ? interroge un indiscret. — Et l'ivrogne, d'une voix noyée d'ombre, répond :

— Monsieur, je cherche mon adresse.

ECHO DU DERNIER COMPTOIR

GN de nos fidèles lecteurs a l'amabilité de nous adresser copie du texte original et non exempt de malice, de l'affiche du stand de la fabrique de grillages d'Aarbourg, au dernier Comptoir, à Beaulieu. Voici ce texte :

Comme les jupes courtes,
nos grillages protègent
la propriété sans gêner
la vue.

Comme articles exposés, des échantillons de grillages en fil d'acier, de fer, de cuivre ; à mailles de diverses grandeurs, à fils croisés ou noués, fils simples, fils doubles, donnant des carrés, des rectangles, des hexagones. Quelques jolies corbeilles pour usages courants (pommes de terre, légumes). Des cordons barbelés.

L. M.

LES BRIGANDS DU JORAT

GUOURD'HUI, le Jorat est un séjour aimable où le laboureur creuse en paix son sillon. A l'époque romaine, le Jorat était déjà traversé par plusieurs voies importantes : celles de Vevey à Moudon et Avenches — l'*Aventicum à la haute civilisation romaine* — celle d'Avenches à Yverdon — l'*Ebrodunum* des Romains.

Jusqu'au XIIe siècle, ce fut une période obscure de dévastation et de barbarie. Enfin, l'Eglise, alors l'Évêché de Lausanne, propriétaire de ces territoires, y fit sentir son influence bienfaisante.

Néanmoins, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, certaines parties du Jorat, du noir, du grand Jorat, comme on l'appelait, et qui ont encore un aspect sauvage, étaient très mal famées et hanterées par des brigands.

Pendant tout le moyen-âge, aucune route n'était sûre, et celles du Jorat étaient particulièrement propices au dépouillement des voyageurs, car les bandes de malandrins qui y étaient organisées, avaient toutes facilités pour se soustraire aux recherches de la justice en se jetant, tantôt sur les terres de l'Évêque de Lausanne, tantôt sur celles du duc de Savoie, selon la juridiction sur laquelle ils avaient commis leur crime.

La grande route qui reliait la France méridionale et Genève à Berne, traversait ces immenses forêts ; les voyageurs n'avaient pas toujours une escorte suffisante pour tenir tête ou effrayer les malfaiteurs et les vols et meurtres y étaient le plus souvent impunis.

C'est à Ste-Catherine qu'en 1530, le duc de Savoie, Charles III, fit arrêter Bonivard ; celui-ci s'était rendu à Moudon pour y rencontrer des officiers du duc de Savoie, venus là en vue du guet-apens ; ils reçurent fort bien Bonivard, et le lendemain lui donnèrent un serviteur à cheval pour l'accompagner à Lausanne. A Ste-Catherine, le capitaine du Château de Chillon, embusqué dans le bois avec des soldats assaille l'infortuné prieur « et ces honnêtes gens », dit Bonivard, dans le récit de son arrestation, « tombent sur moi et me font prisonnier ; ils me menèrent, lié et garroté à Chillon, et m'y laissèrent, sans autre que Dieu... »

Mais ceux-ci n'étaient pas des brigands, au sens propre du terme ; le 19 mai 1543, le trésorier français fut attaqué dans les bois du Jorat, baillonné et attaché à un arbre, ses chevaux tués ; on le dépouilla d'une forte somme et de ses papiers. Les auteurs de ce méfait n'étaient pas non plus, de vulgaires coquins ; c'étaient l'hôtelier de Lyon de Morges et ses frères.

En 1550, une bande dont le chef était appelé le Grand Pierre, commit dans le Jorat, des assassinats multiples. Trois étudiants avaient dû loger dans une auberge de Mézières et ne durent la vie sauve qu'à l'ivresse des bandits qui escomptaient une bonne prise avaient fait des libations intempestives.

L'historien Abram Ruchet faillit également laisser sa vie dans le Jorat. Né à Grandcour, il avait eu pour nourrice une femme de Carrouge ; en juillet 1696, Ruchet, alors étudiant à l'Académie de Lausanne, s'achemina dans l'après-midi, à travers le Jorat, pour se rendre à Moudon, chez des parents. Il fut à mi-chemin, surpris par un violent orage et alla chez sa nourrice, demander un gîte pour la nuit. Celle-ci, très émue, lui avoua que son mari avait quitté le droit chemin, s'était joint à une bande de détrousseurs de grande route, qu'il allait probablement rentrer avec ses compagnons. Elle promit cependant à Ruchet de le garder et de veiller sur lui.

— Quoiqu'il arrive, dit-elle, faites semblant de dormir.

Tard dans la soirée le mari rentra en effet, avec ses camarades, discutant de leurs projets et de leurs exploits ; apprenant, soudain qu'un étranger était couché dans la chambre voisine, qu'il pouvait avoir entendu leurs paroles compromettantes, ils résolurent de le tuer. Après une vive discussion, il fut décidé qu'on s'assurerait

s'il dormait et que, dans ce cas-là, on ne lui ferait aucun mal. Les brigands, munis d'une lanterne sourde, entrèrent pieds nus dans la chambre ; Ruchet dormait et pour éprouver ce sommeil qui paraissait profond, un des hommes fit le geste de vouloir transpercer le cou du dormeur de son énorme coutelas. Ruchet subit l'épreuve sans broncher. Les brigands rassurés se retirèrent.

Le lendemain, Ruchet partit après avoir pris à sa nourrice qu'il garderait le secret.

En 1702, le mari de cette pauvre femme périt sur la roue à Vidy et c'est seulement alors que Ruchet raconta les dangers qu'il avait courus.

Au commencement du XVIIIe siècle, les auberges commencèrent à offrir une sécurité relative, tandis que les routes continuaient à être le théâtre de maints drames tragiques.

Le Jorat était le quartier général et la retraite des brigands ; ceux-ci étendaient leurs opérations jusqu'aux portes de Moudon, vers Romont, au Plan sur Vevey, au Pont de la Perraudette et à Chamblaines sous les yeux de messieurs les Bourgeois de la rue de Bourg, dont la mission était précisément d'envoyer les bandits accomplir leur dernier voyage en plaine de Vidy.

De grandes exécutions, pour ainsi dire en masse, ordonnées par les EE. de Berne, mirent fin à ce brigandage.

Aujourd'hui, le Jorat est la sécurité même. Ses forêts sombres avec par ci, par là, des hêtres, des chênes ou des essences diverses mélangées, contrastent agréablement avec les cultures aux tons de verts riches et variés. Ses fermes disséminées dans les prairies et les vergers, ses villages groupés le long des voies de communication, au fond des vallées formées par les érosions préhistoriques, trahissent l'aisance d'une population laborieuse, au bon sens solide, aux qualités de sociabilité et d'hospitalité éprouvées.

Mme David Perret.

Le Véritable Messager boîteux de Berne et Vevey pour 1928 (22e année). — Editeur : Société de l'Imprimerie et Lithographie Klausfelder, Vevey. — Prix : Fr. 0.60.

Oba ! Oba ! Allez-vous donc le laisser se morfondre donc pas ? — C'est le « Messager boîteux » qui frappe à votre porte.

Oba ! Oba ! Alez-vous donc le laisser se morfondre avant de lui ouvrir et de lui faire sa place habituelle à votre foyer ?

...C'est de cette façon que, dans un charmant avant-propos, Pierre d'Antan éveille l'attention des lecteurs sur l'almanach nouveau. Et cet appel sera entendu ! Et les lecteurs savoureront ce que le vieux Messager a récolté pour remplir son 22e recueil !

Oyez plutôt : Une idylle — qui débute à la Fête des Vignerons de 1865 pour le terminer à celle de 1905 — contée allégrement par Julie Meylan. — Un article du savant vulgarisateur Gustave Kraft sur « la graine ». — Au Gabon, souvenirs d'un missionnaire. — Le château de Grandson. — Une belle planche du pays romand à vol d'oiseau. — La Fête des Vignerons — où figura le « Messager » — avec de nombreuses vues rappelant les lumineuses journées du mois d'août dernier.

A côté de cela, le « Messager boîteux » a toujours sa collection de choses utiles, anecdotes, amusantes, ainsi que ses illustrations variées.

Oba ! Oba ! C'est le Véritable Messager boîteux de Berne et Vevey... Ouvrez-lui vos portes et accueillez-le !

V. L.

L'AGREEABLE OPERATION

Si suis fixé, cher monsieur, lui dit d'un ton aimable le docteur, vous avez l'appendicite. Je vais vous faire d'urgence l'opération.

— Ah ; mon Dieu !

— Pourquoi vous effrayer ? Ce n'est pas le premier ventre que j'ouvrirai.

— Oui, mais c'est la première fois qu'on ouvre le mien.

— Vous avez peur ?

— Horriblement !

— Manque d'habitude ! Il faut pourtant se faire une raison.

— Hélas ! hélas ! Comme je vais souffrir ! continua le malade, en commençant à pleurer.